



## NEGOCIATIONS SALARIALES

En vue des négociations salariales, la Direction a présenté, le 25 octobre 2012 en paritaire, les bons résultats de l'Entreprise pour 2012.



A fin septembre 2012, on peut constater que le chiffre d'affaire pour le Médicament se maintient (690,2 M€ pour 690,5 M€ en 2011), et est en augmentation pour la Dermo-cosmétique (812 M€, + 4,6 % par rapport à 2011).

**Le chiffre d'affaire global s'élève à 1,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 2,4 % par rapport à 2011 (pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site [www.cgtpierrefabre.fr](http://www.cgtpierrefabre.fr)).**

Même si, comme les années précédentes, ces chiffres sont bons, **les salariés, eux, sont encore et toujours**

**touchés de plein fouet par l'inflation.**

Notre préoccupation principale pour les négociations salariales reste **le salaire direct !**

**C'est également la vôtre puisque vous avez été, cette année encore, nombreux à répondre à notre questionnaire.**

**Nous vous en remercions, et vous rappelons que vous pouvez encore le faire.**

## PENIBILITE

Depuis plus de 3 ans, nous demandons à ce qu'un accord sur la pénibilité soit négocié dans l'entreprise.

L'an dernier, un accord de méthode sur la pénibilité qui sert à établir un diagnostic a été finalisé.

Nous l'avons signé parce que cet accord valide bien que nous étions dans un processus de construction sur le sujet de la pénibilité et que, pour nous, nous n'étions pas arrivés au terme de la négociation.



Nous avons affirmé qu'on ne signait pas un chèque en blanc et que nous nous projetions d'ores et déjà sur une future négociation d'accord sur la pénibilité ne pouvant pas exclure **la reconnaissance et la réparation de la pénibilité.**

Il semble, après une première réunion, que la Direction ne souhaite aller que sur le volet prévention.

**Pour nous, c'est INADMISSIBLE.**

Bien entendu, le volet prévention est important pour les salariés d'aujourd'hui et de demain.

Mais la reconnaissance et la réparation pour les salariés d'hier et d'aujourd'hui est obligatoire.

Nous, CGT Pierre Fabre, continuerons à nous battre pour obtenir la reconnaissance et la réparation de la pénibilité !

**Nous ne pouvons que souhaiter que la négociation évolue dans ce sens.**

## RAPPEL

N'oubliez pas notre site internet : <http://www.cgtpierrefabre.fr>

Un site complet qui vous permettra de mieux connaître notre syndicat, d'avoir des infos récentes, des liens utiles, nos contacts.

Vous avez la possibilité de vous inscrire à notre newsletter avec votre adresse mail **personnelle.**